

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader



Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 8 Notes annexes

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	14 151 136 \$	13 569 921 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	567 445	843
Dividendes à recevoir	53 436	51 432
Intérêts courus	6	6
Distributions payées d'avance	-	133 443
Remboursements à recevoir	-	2 099
Total de l'actif	14 772 023 \$	13 757 744 \$
Passif		
Charges à payer	27 692 \$	20 656 \$
Rachats à payer	1 347	-
Total du passif	29 039 \$	20 656 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 742 984 \$	13 737 088 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	887 522 \$	551 950 \$
Série F	10 016 107	9 459 579
Série O	3 839 355	3 725 559
Total de l'actif net	14 742 984 \$	13 737 088 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	67 494	42 350
Série F	772 335	737 215
Série O	272 802	267 634
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	13,15 \$	13,03 \$
Série F	12,97	12,83
Série O	14,07	13,92
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	13 161 370 \$	12 591 545 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	5 343 \$	5 928 \$
Revenu de dividendes	299 229	264 697
Autres revenus	2 556	2 312
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit net réalisé sur les placements vendus	116 850	596 696
(Perte nette) de change réalisée	(2 811)	(798)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	1 402	(19)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	29 225	(630 325)
Total du bénéfice d'exploitation	451 794 \$	238 491 \$
Charges		
Frais de gestion	62 301 \$	46 538 \$
Coûts de transaction	17 835	19 083
Frais d'administration du Fonds	5 082	4 740
Frais de dépôt	4 881	3 883
Honoraires d'audit	4 881	3 883
Frais de garde	2 184	3 335
Frais juridiques	1 395	1 146
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	1 113	1 376
Frais liés au comité d'examen indépendant	697	598
Charge liée aux droits réglementaires	345	-
Frais bancaires	2	-
Total des charges d'exploitation	100 716 \$	84 582 \$
Remboursement des charges	- \$	(2 476) \$
Total des charges d'exploitation nettes	100 716 \$	82 106 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	351 078 \$	156 385 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	23 469 \$	1 681 \$
Série F	213 813	84 294
Série O	113 796	70 410
Variation du total de l'actif net	351 078 \$	156 385 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,39 \$	0,05 \$
Série F	0,28	0,15
Série O	0,42	0,27

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	13 737 088 \$	9 381 421 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	351 078	156 385
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(211 743) \$	(178 420) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 556)	(2 312)
	(214 299) \$	(180 732) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	500 467 \$	222 791 \$
Série F	1 771 582	2 246 130
Produit total	2 272 049 \$	2 468 921 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(186 508) \$	– \$
Série F	(1 358 039)	(272 587)
Coût total	(1 544 547) \$	(272 587) \$
Distributions réinvesties		
Série A	6 807 \$	4 168 \$
Série F	64 045	41 325
Série O	70 763	66 582
Total des réinvestissements	141 615 \$	112 075 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 005 896 \$	2 284 062 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	14 742 984 \$	11 665 483 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	551 950 \$	315 486 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	23 469	1 681
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(8 460) \$	(5 301) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(203)	(144)
Total des distributions	(8 663) \$	(5 445) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	500 467 \$	222 791 \$
Coût des parts rachetées	(186 508)	0
Distributions réinvesties	6 807	4 168
Total des opérations sur les parts rachetables	320 766 \$	226 959 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	335 572 \$	223 195 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	887 522 \$	538 681 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	9 459 579 \$	5 677 470 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	213 813	84 294
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(132 520) \$	(106 537) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 353)	(2 168)
Total des distributions	(134 873) \$	(108 705) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 771 582 \$	2 246 130 \$
Coût des parts rachetées	(1 358 039)	(272 587)
Distributions réinvesties	64 045	41 325
Total des opérations sur les parts rachetables	477 588 \$	2 014 868 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	556 528 \$	1 990 457 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	10 016 107 \$	7 667 927 \$

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 725 559 \$	3 388 465 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	113 796	70 410
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(70 763) \$	(66 582) \$
Total des distributions	(70 763) \$	(66 582) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Distributions réinvesties	70 763 \$	66 582 \$
Total des opérations sur les parts rachetables	70 763 \$	66 582 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	113 796 \$	70 410 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	3 839 355 \$	3 458 875 \$

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	351 078 \$	156 385 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	36	(19)
(Profit net) réalisé à la vente de placements	(116 850)	(596 696)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(11 390)	649 408
Variation de la (plus-value) moins-value latente des devises	(1 402)	19
Achat de placements	(4 265 887)	(7 747 816)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 812 912	5 400 849
Distributions payées d'avance	133 443	33 083
Charges à payer	7 036	9 006
Remboursements à recevoir	2 099	17 870
Rachats à payer	1 347	-
Dividendes à recevoir	(2 004)	(876)
Intérêts courus	-	7
Souscriptions à recevoir	-	(130 000)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(89 582) \$	(2 208 780) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(72 684) \$	(68 657) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	2 272 049	2 468 921
Montants payés au rachat de parts rachetables	(1 544 547)	(272 587)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	654 818 \$	2 127 677 \$
Profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 366 \$	- \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	565 236	(81 103)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	843	22 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie (dette bancaire), à la fin	567 445 \$	(58 143) \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	5 343 \$	5 934 \$
Dividendes reçus	297 226	263 821
Intérêts versés	2	-

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Actions canadiennes (95,7 %)			
8 300	Ag Growth International	456 242 \$	459 488 \$
38 820	ARC Resources Ltd.	484 759	527 176
4 470	Banque de Montréal	443 863	454 241
6 090	Banque de Nouvelle-Écosse	406 484	453 340
10 460	Brookfield Property Partner LP	285 696	261 186
4 380	Banque Canadienne Impériale de Commerce	446 382	500 897
11 200	Canadian Natural Resources	498 736	531 440
40 260	CanWel Building Materials Group Ltd.	248 946	276 989
14 280	CI Financial Corp.	369 298	337 436
36 600	Enerplus Corp.	464 088	606 151
27 530	Corporation Fiera Capital	358 145	324 028
25 110	Gluskin Sheff + Assoc.	395 821	412 306
26 500	Husky Energy Inc	501 899	542 985
12 620	Société financière IGM Inc.	515 925	480 948
7 470	Industrielle Alliance	400 457	379 103
20 070	Inter Pipeline Fund	512 427	494 525
20 040	Société financière Manuvie	425 980	473 345
7 160	Banque Nationale	383 135	451 939
114 600	Nevsun Resources Ltd.	499 833	523 722
11 300	Norbord Inc.	442 169	610 878
11 000	Pembina Pipeline Corp.	493 624	500 830
6 150	Banque Royale du Canada	538 911	608 789
17 690	Métaux Russel Inc.	476 743	475 330
9 700	Suncor Énergie Inc.	438 265	518 950
7 430	La Banque Toronto-Dominion	448 844	565 349
17 000	Transcontinental Inc.	452 175	519 010
10 500	Vermilion Energy Inc.	451 971	497 805
14 800	Wajax Corporation	333 929	368 520
172 000	Western Forest Products Inc.	469 732	460 960
54 200	Whitecap Resources Inc.	456 873	482 922
Total		13 101 352 \$	14 100 588 \$

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (0,0 %)			
300	Constellation Software Inc., obligations à 8,5 %, coupon 31 mars 2040	345 \$	371 \$
Total		345 \$	371 \$
Contrats d'options (0,3 %)			
150	SPDR Select Sector Fund – Energy, option d'achat 77 \$, 21 septembre 2018	59 673 \$	50 177 \$
Total		59 673 \$	50 177 \$
Total du portefeuille (96,0 %)		13 161 370 \$	14 151 136
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (3,8 %)	\$	567 445 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,2 %)		24 403
Actif net		\$	14 742 984 \$

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 31 juillet 2012 (la « déclaration de fiducie »).

Le Fonds a commencé à offrir des parts de série A, de série F et de série O en vertu d'une dispense de prospectus le 31 juillet 2012. Le 30 décembre 2014, le Fonds est devenu un émetteur assujéti et son nom a changé pour devenir le Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader.

L'objectif de placement du Fonds consiste à obtenir un revenu et à procurer une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié (le « portefeuille ») composé principalement de titres de capitaux propres; toutefois, d'autres types de titres produisant un revenu assimilables à des actions, des titres de créance et des titres du marché monétaire peuvent servir à atteindre son objectif.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Crusader Asset Management Inc (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le Fonds a adopté les normes, interprétations et modifications suivantes pour la première fois pour la période ouverte le 1^{er} janvier 2018 :

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de façon rétrospective. En vertu d'IFRS 9, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 20 août 2018.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9. Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actif

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Par ailleurs, le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passif

Le Fonds effectue des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse future de leur valeur de marché ou en guise de stratégie d'arbitrage.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds qui sont évalués au coût amorti se composent de créances clients sans composante financement dont les échéances sont

inférieures à 12 mois; par conséquent, le Fonds a choisi d'appliquer la méthode simplifiée, selon laquelle toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Étant donné la nature à court terme des créances clients, cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers, et ces créances clients ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix

coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule

analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2016 – 131 216 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 30 juin 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	42 350	24 327
Émission de parts rachetables	38 899	16 916
Rachat de parts rachetables	(14 286)	0
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	531	322
Parts en circulation, à la fin	67 494	41 565

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	737 215	15 000
Émission de parts rachetables	136 962	173 410
Rachat de parts rachetables	(106 881)	(21 495)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	5 039	3 239
Parts en circulation, à la fin	772 335	599 390

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	267 634	257 443
Émission de parts rachetables	-	-
Rachat de parts rachetables	-	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	5 168	5 074
Parts en circulation, à la fin	272 802	262 517

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2018, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la

famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 10,3 % dans le Fonds (31 décembre 2017 – 10,8 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 2,00 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,00 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le gestionnaire a versé 31 230 \$ (30 juin 2017 – 24 531 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 16 063 \$ (31 décembre 2017 – 16 945 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	14 100 588 \$	– \$	– \$	14 100 588 \$
Titres à revenu fixe	–	371	–	371
Options	50 177	–	–	50 177
Total	14 150 765 \$	371 \$	– \$	14 151 136 \$

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	13 228 465 \$	– \$	– \$	13 228 465 \$
Titres à revenu fixe	–	354	–	354
Options	341 102	–	–	341 102
Total	13 569 567 \$	354 \$	– \$	13 569 921 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Risque de liquidité			
Rachats à payer	1 347 \$	- \$	- \$
Charges à payer	-	27 692	-
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	- \$	20 656 \$	- \$

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Exposition au risque de change		
Dollar américain	5,5 %	2,5 %

Au 30 juin 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,01 % (31 décembre 2017 – 0,02 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2018, environ 96 % (31 décembre 2017 – 99 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 707 538 \$ (31 décembre 2017 – 678 478 \$).



**100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8
www.lysanderfunds.com**